

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 8640 du 22 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1515734S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 14145 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424067S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2015:

Carpin, Yannick	Nigend : 146 457	Numéro de livret de solde : 8 004 212
Robak, Delphine	Nigend : 164 893	Numéro de livret de solde : 8 021 493

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2015:

Renouf, Jean-Gilles	Nigend : 154 430	Numéro de livret de solde : 8 012 080
----------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2015:

Faure, Sandrine	Nigend : 221 074	Numéro de livret de solde : 8 083 645
------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 juillet 2015.

*Le général, commandant la région
de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*
T. CAYET